

LES TRIATHLONS DES VIKINGS

Lac de PONT L'EVEQUE (14)

13 et 14 Septembre 2025

REGLEMENT DES EPREUVES

Les épreuves sont organisées selon les règles de la Fédération Française de Triathlon (cf www.fftri.com) dont les principales sont rappelées ci-après :

- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste.
- Le drafting (aspiration/abri entre 2 concurrents sur la partie cycliste) est interdit sur les épreuves S et M.
- La règle du carton bleu (zone de pénalité) sera en vigueur sur les épreuves S et M.
- Le carton rouge est une disqualification du concurrent.
- L'entraide entre concurrents et/ou avec des spectateurs est strictement interdite.
- Le jet de déchets en dehors des zones prévues à cet effet (zone de propreté) est sanctionné par l'arbitre.
- il est interdit de courir avec des écouteurs ou un casque produisant de la musique.

Les Triathlons des Vikings bénéficient du label mixité

Toutes les épreuves sont ouvertes aux licencié(e)s et aux non licencié(es)

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SUR SITE LE JOUR DE L EPREUVE

Pour les non-licenciés, une demande de Pass compétition devra être réalisée sur le site d'inscription au triathlon des vikings : le.dossard.com

Tout dossier incomplet ne pourra pas être régularisé sur site le jour des épreuves

Pour TOUTES les épreuves de natation, le port du bonnet est obligatoire. L'organisation ne fournit pas de bonnet. Chaque participant devra apporter son bonnet.

Pour l'épreuve Route du format M, l'utilisation d'un vélo de route est obligatoire. Tout participant se présentant avec un VTT ou VTC se verra refuser l'entrée dans le parc à vélo.

ARTICLE 1 : Programme

Les épreuves DES TRIATHLONS DES VIKINGS sont reprises dans le tableau ci-dessous :

SAMEDI 13 Septembre 2025

Triathlons	Né(e) en	Natation	Vélo	Course à pied	Effectif maxi	Retrait dossards	Parc à vélo	Départ	Podium
1 Jeunes	2016 à 2019	50 m (Brassière autorisée)	1000 m *	400 m	60	De 12h30 à 13h30	De 13H à 13H40	14h00	15h00
2 Jeunes	2014 à 2015	100 m	2400 m *	800 m	60	De 12h30 à 13h30	De 13H à 13H45	14h30	15h00
3a – XS Jeunes Individuel	2010 à 2013	250 m	7000m *	1600 m	65	De 13h45 à 15h	De 14h45 à 15h30	15h45	16h30
3b - XS Découverte Individuel	2009 et avant	250 m	7000 m *	1600 m	65	De 13h45 à 15h	De 14h45 à 15h30	15h50	16h30

* **VTT ou VTC OBLIGATOIRE** (sinon le concurrent ne sera pas classé)

DIMANCHE 15 Septembre 2024

Triathlons	Né(e) en	Natation	Vélo	Course à pied	Effectif maxi	Retraits dossards	Parc à vélo	Départ	Podium
4 – S ADULTES Individuel ou relais	2009 et avant	750 m	22.4 km Vélo route conseillé	5 km	400	De 07h45 à 08h45	De 08h15 à 09h15	09h30	11h15
5 - M Individuel ou Relais	2007 et avant	1500 m	43.5 km Vélo route obligatoire	10 km	400	De 12h15 à 13h15	De 12h50 à 13h45	14h00	17h30

Le retrait des dossards pour les courses s et m pourra être fait le samedi 14 de 12h30 à 15h

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :

En cas d'annulation de l'épreuve de natation, le triathlon se transformera en duathlon selon le tableau ci-dessous :

Epreuves	Course à pied	Vélo	Course à pied
Duathlon 1 – Jeunes	200 m	800 m – VTT obligatoire	400 m
Duathlon 2 – Jeunes	400 m	2 400 m – VTT obligatoire	800 m
Duathlon 3 – XS Découverte	400 m	6600 m - VTT obligatoire	1 600 m
Duathlon 4 - S	1.8 km	22.4 kms - vélo de route conseillé	5 km
Duathlon 5 – Distance M	3,3 km	43.5 kms - vélo de route obligatoire	10 km

Le nombre de places par course est limité de la façon suivante :

Triathlon 1 – Jeunes :	60 dossards
Triathlon 2 – Jeunes :	60 dossards
Triathlon 3 – XS :	130 dossards (dont 65 dossards réservés aux athlètes nés entre 2010 et 2013).
Triathlon 4 – S individuel/relais :	400 dossards avec un maximum de 25 équipes
Triathlon 5 – M individuel/relais :	400 dossards avec un maximum de 20 équipes

ARTICLE 2 : Déroulement des épreuves

Les départs des épreuves s'effectueront de la grande Plage de la Base de Loisirs. L'accueil des participants se fera à la base de loisirs du Lac de Pont l'Evêque (**parking à 800 m du parc à vélos**). L'exposé d'avant course aura lieu 15 mn avant le départ de chaque course.

Un ravitaillement sera disponible au début de la course à pied sur les courses 4 et 5. Il sera situé à la sortie du parc à vélo. Il sera composé de : liquide (eau, coca), solide (fruits, fruits secs, sucre, petits gâteaux). A la fin de chaque triathlon, les concurrents auront la possibilité de se restaurer autour d'un buffet comportant : liquide (eau, coca), solide (fruits, fruits secs, sucre, petits gâteaux).

ARTICLE 3 : Temps limite

Des temps limites sont mis en place sur les épreuves 4 et 5. Ceux-ci sont **ELIMINATOIRES**.

Epreuves 4: temps limite natation + vélo : 1h40 (temps à l'entrée du parc à vélo).

Epreuve 5: temps limite natation + vélo 2h40 (temps à l'entrée du parc à vélo).

Tout concurrent arrivant au-delà de cette limite se verra retirer son dossard par les arbitres et devra restituer sa puce électronique de chronométrage.

L'organisation décline toute responsabilité d'accident si le concurrent disqualifié ne respecte pas sa mise hors course.

ARTICLE 4 : Engagements

Le fait de s'engager implique pour chaque concurrent l'obligation d'adhérer et de se conformer au présent règlement et à celui de la FFTRI en vigueur au moment de l'épreuve ainsi qu'aux instructions qui lui seront données par le directeur de course et l'arbitre principal. En particulier, la circulation routière n'étant pas interrompue, tout concurrent devra se conformer, sous peine de sanctions (**disqualification**), au Code de la Route, aux règles de course ainsi qu'aux instructions émises lors de l'exposé d'avant course ou lors de l'épreuve par l'organisation, le corps arbitral ou l'équipe médicale.

Une assurance annulation est disponible permettant d'annuler l'inscription sans justificatif au prix de 8 euros, cette annulation sera possible jusqu'au dimanche 7 septembre 2025 à 23h59, remboursement complet hors frais de plateforme. Tout dossard est personnel et ne peut être cédé à une autre personne.

Les inscriptions et le paiement des droits d'inscription se feront exclusivement en ligne sur le site : le.dossard.com

En cas d'annulation par l'organisateur pour cas de force majeure, les droits d'inscription restent acquis à l'organisation.

Seuls, les dossiers complets seront enregistrés. La liste des inscrits sera mise à jour sur le.dossard.com et ultratiming

Il n'y aura pas d'inscription sur place. Les inscriptions seront closes le mardi 09 Septembre 2025 à minuit au plus tard sous réserve de places disponibles.

Les inscriptions sont proposées au tarif indiqué ci-dessous :

TARIFICATION		
Épreuves	Licenciés FFTRI	Non licenciés (Pass journée inclus)
Triathlons 1 ou 2 **Jeunes**	10 €	12 €
Triathlon XS Découverte jeunes	15,00 €	17,00 €
Triathlon XS Découverte Adulte	20 €	22 €
Triathlon 4 individuel	32,00 €	37,00 €
Triathlon 4 relais	45 €	45 € + 2 € par relayeur non licencié
Triathlon 5 individuel	42 €	62 €
Triathlon 5 relais	65 €	65 € + 2 € par relayeur non licencié

1 € par participant (ou équipe) aux triathlons 4 et 5 sera reversé à l'association « Les Invincibles »

ARTICLE 5 : Inscriptions – Relais

Les formalités d'inscription sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Participants	Licence	Document unique d'inscription	Pièce identité	Signature Feuille émargement
Licencié(e) FFTRI	Oui	Non	Oui	Oui
Non licencié(e) FFTRI	Non	Oui	Oui	Oui

Remarque : Le document unique d'inscription reprend l'identité du participant, le certificat médical, l'autorisation parentale. Il est téléchargeable sur la plate-forme d'inscription en ligne.

Les équipes de relais peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Pour marquer le passage du relais, le concurrent tapera dans la main de son co-équipier et lui transmettra la puce de chronométrage. **L'utilisation d'une ceinture 3 points pour le dossard est obligatoire (épingles non fournies par l'organisation).**

ARTICLE 6 : Assurances

Pour les non-licenciés, un pass compétition (assurance complémentaire) est obligatoire. La demande de pass compétition doit être réalisée sur le site de la Fédération Française de Triathlon – fftri.com – Rubrique « Pass compétition ». Aucun pass compétition ne pourra être délivré sur le site des épreuves.

Le concurrent licencié ou non licencié FFTRI bénéficie, par sa licence ou son « Pass Compétition », des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFTRI.

Chaque concurrent est l'unique responsable de son matériel (vélo, casque etc.). L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route, au non-respect des consignes de l'organisation ou au mauvais état du matériel.

ARTICLE 7 : Sécurité – Assistance médicale - Matériel

L'organisation prendra toutes les mesures de sécurité sur les courses et dans le parc à vélo. Sur le parcours natation, la sécurité est assurée par du personnel qualifié BEESAN ou BNSSA et des kayakistes. Sur les parcours cycliste et course à pied, la sécurité routière est assurée par des signaleurs bénévoles. Une équipe médicale d'intervention rapide sera présente. Chaque concurrent devra disposer d'un matériel en bon état. Une aire de dépôt des sacs, non surveillées, dans le parc à vélo sera à la disposition des concurrents pour y laisser leurs affaires. Il sera totalement interdit de passer du matériel par-dessus les barrières. Toutes les entrées et sorties se feront par un accès unique. A la fin de leur épreuve, pour sortir du parc à vélo, les concurrents devront présenter leur matériel, leur dossard et la puce de chronométrage (sous peine de facturation en cas de non restitution – cf Article 9 Chronométrage). L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, en particulier casques, combinaisons, compteurs, etc...

ARTICLE 8 : Classements – récompenses

Pour les épreuves 1-2-3, les **VTT, VTC sont obligatoires pour être classé et récompensé.**

Course 1 – FORMAT JEUNES

Podium pour les 3 premiers mini-poussins garçons et 3 premières mini-poussins filles

Podium pour les 3 premiers poussins garçons et 3 premières poussins filles

Course 2 – FORMAT JEUNES

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (2014-2015, pupilles).

Course 3 (a et b) – FORMAT JEUNES ET ADULTES

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (benjamins).

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (minimes).

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (cadets)

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. Juniors, seniors et masters

Course 4 – FORMAT S

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (cadets)

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (juniors).

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (seniors).
Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (masters).
Podium pour le 1^{er} relais filles.
Podium pour le 1^{er} relais mixte.
Podium pour le 1^{er} relais garçons.

Course 5 – FORMAT M

Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (juniors).
Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (seniors).
Podium pour les 3 premiers garçons et 3 premières filles. (masters).
Podium pour le 1^{er} relais filles.
Podium pour le 1^{er} relais mixte.
Podium pour le 1^{er} relais garçons.

Pour les épreuves effectuées en relais, seules les premières équipes des courses 4 et 5 seront récompensées. Le classement et les résultats seront affichés après la course sur le site du prestataire et mis en ligne sur la plateforme ledossard.com.

Le concurrent récompensé pour sa performance au titre du classement prévu par l'organisation est tenu de se présenter à la cérémonie de remise de prix. En cas d'absence, aucune récompense ne pourra être réclamée.

Pour recevoir son prix, le concurrent doit être revêtu de la tenue officielle de son club pour les licenciés.

ARTICLE 9 : Chronométrage

Le chronométrage de l'épreuve sera réalisé par la société ultratiming.live (1 tapis départ natation, 2 tapis dans le parc à vélo, 1 tapis compte-tours course à pied, et un sur la ligne d'arrivée). Les résultats seront en ligne dès l'arrivée du concurrent sur le site du prestataire. Les puces fournies dans le sac de course devront être disposées à la cheville gauche du concurrent. Pour les équipes Relais elle devra être transmise entre les relayeurs afin de valider le passage de relais. La puce devra être restituée dès la sortie du parc à vélo lors de la récupération du matériel par le concurrent. **Toute puce non rendue sera facturée 25 € au concurrent en faute.**

ARTICLE 10 : Informations

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation des épreuves organisées le week-end du 13 et 14 septembre 2025, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

Les caméras personnelles (type GOPRO ou autres) portées par le concurrent sont strictement interdites pendant l'épreuve.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

ARTICLE 11 : Situation sanitaire COVID

Pass vaccinal, mesures barrières..., le comité d'organisation appliquera les mesures sanitaires qui seront en vigueur le jour de l'épreuve. Tout concurrent ne respectant pas les règles en vigueur ne pourra prendre le départ de l'épreuve sur laquelle il est inscrit.